



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique agricole commune

Question écrite n° 3470

Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le ministre de l'agriculture et de la forêt s'il ne pense pas qu'il serait utile de préciser si les différents pays membres de la CEE respectent intégralement les quotas laitiers. Il serait utile de préciser quels étaient les tonnages produits avant la mise en place de cette politique et quelle est la situation à ce jour.

Texte de la réponse

Reponse. - Le régime de maîtrise de la production laitière a été mis en place le 2 avril 1984 ; l'honorable parlementaire trouvera ci-dessous les quantités de lait livrées (exprimées en milliers de tonnes) dans chacun des États membres en 1983 et 1987 (dernière année disponible) : Voir tableau dans le JO no 07 (année 1989).

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3470

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2767